



SERVICE TAXES ET REDEVANCES

V/Lettre du :
V/Référence :
Agent traitant : Pascal Van Kerckhoven
Ligne directe : 067/ 88 22 59
Fax Service : 067/ 55.43.65
Fax Général : 067/ 84 05 33
E-mail : taxes@nivelles.be
Réf. Interne : - 1713.41
Réf. à rappeler : HUP/DBE/MVD/PVK – Etablissements Classés

TAXE SUR LES ETABLISSEMENTS CLASSES OU SOUMIS A PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

- **EXERCICE:** *INDIQUEZ L'ANNEE D'EXERCICE

Nombre d'établissement(s) rangé(s) en classe 1, permis délivré par le Ministère de la Région Wallonne

Nombre d'établissement(s) rangé(s) en classe 2, permis délivré par le Collège communal de Nivelles

Nombre d'établissement(s) rangé(s) en classe 3; permis délivré par le Gouvernement wallon:

ADRESSE D'IMPOSITION

N° de Compte :
N° BCE :
N° de ☐Tél :
N° de Fax :
Adresse e-mail :

ADRESSE COURRIER (si différente de l'adresse d'imposition)

Nom ou Dénomination :
Adresse :
Code Postal :
Localité :

Certifié sincère, fait à....., le

Signature du déclarant,

Veillez attendre la réception de l'avertissement extrait de rôle avant d'effectuer le paiement.